

Observation d'un Râle de genêts (*Crex crex*) dans le Condroz. Détails et commentaires

Pailhe, 19 mai 1981, 23 heures; après une journée chaude et ensoleillée, je sors un instant pour apprécier le calme et la fraîcheur de la nuit. Un raclement caractéristique m'intrigue aussitôt : crrec-crrec... crrec-crrec... Après quelques instants d'hésitation pendant lesquels je songeai à un insecte inconnu, je me rappelai soudain le cri du Râle de genêts (*Crex crex*), entendu non loin de là voici quinze ans, en juillet 1966 (Tricot, 1967). L'oiseau étant resté cantonné dès ce moment dans une prairie de fauche naturelle à environ 350 mètres de mon habitation, il fut facile de noter mes observations, principalement auditives, de cette espèce qui est demeurée relativement peu connue du fait de sa vie cachée.

Rappelons que la forte raréfaction du Râle de genêts en Belgique (moins de 10 couples d'après P. Devillers, *in* Cramp *et al.*, 1980, p. 571) s'inscrit dans le cadre d'un déclin généralisé de l'espèce en Europe dont les causes ne sont pas toujours claires mais parmi lesquelles il faut retenir l'hypothèse d'une lente détérioration génétique, accélérée par le machinisme agricole (Yeatman, 1971). Ainsi, en Angleterre, on a constaté une diminution des effectifs dès la seconde moitié du XIXe siècle à partir des régions à culture intensive dans le Sud-Est (Sharrock, 1976).

Le site où le Râle fut noté durant tout son séjour, du 19 mai au 10 juin, est une prairie de fauche naturelle de forme rectangulaire, légèrement inclinée vers le nord et d'une superficie de 5,5 hectares; elle est bordée de deux côtés par des prés pâturés, par un bois et un champ de blé des autres côtés.

La prairie étant destinée à être ensilée, il fut décidé, en accord avec le fermier, de délimiter le territoire où se tenait l'oiseau afin de tenter de préserver l'éventuel canton de nidification. C'est ainsi que chaque soir et parfois durant la journée, je marquai les coordonnées du site de chant à l'aide de piquets.

Un premier fait remarquable est la régularité de l'horaire du chant : pour un total de 22 nuits pendant lesquelles le début du chant a été noté, celui-ci fut entendu 19 fois entre 23 h et 23 h 30, soit environ une heure et demie après le coucher du soleil; il se poursuivait fréquemment pendant la majeure partie de la nuit, quelles que soient les circonstances atmosphériques, et cessait au plus tard à l'aube, environ un quart d'heure avant le lever du soleil. Durant la journée, le chant fut entendu de temps à autre, mais toujours par séquences très brèves ne dépassant pas quelques secondes. Notons au passage que le chant étant entendu principalement en pleine nuit, l'espèce peut facilement passer inaperçue et, bien qu'en diminution certaine, pourrait être moins rare qu'on ne le pense généralement.

Testée seulement occasionnellement pour ne pas perturber inutilement l'oiseau, la réaction à la repasse du chant est en général rapide, de jour comme de nuit, ainsi que le démontre l'observation suivante, assez exceptionnelle : le 27 mai vers 23 heures, je passe le chant pendant quelques secondes tandis que l'oiseau chante à une trentaine de mètres; alors que l'enregistreur est arrêté depuis quelques instants, j'entends un brusque froissement d'herbes à environ quatre mètres de moi et immédiatement après, le raclement caractéristique retentit, avec une puissance réellement surprenante. Le Râle s'est ainsi approché au vol mais, malgré l'aide d'un puissant projecteur, il est encore invisible dans les hautes herbes, si ce n'est le fait qu'on devine le mouvement du bec au moment du chant. Il s'approche doucement, se faufilant à pas lents parmi la végétation herbacée. Il a manifestement localisé avec une précision étonnante la source du chant concurrent. Arrivé à moins de deux mètres de moi, l'oiseau s'arrête et chante à nouveau quelques instants, nullement gêné par la lumière aveuglante de mon projecteur. Au moment du chant, la tête et le cou sont dressés, le bec très largement ouvert permettant d'ailleurs de bien distinguer la couleur de l'intérieur de la cavité buccale. Le souffle est puissant à un point tel qu'on peut nettement apercevoir un petit nuage de vapeur sortant du bec à chaque raclement. Cessant de chanter, le Râle approche encore pour finalement s'immobiliser à 45 centimètres de mes pieds ! J'ai à ce moment tout le loisir de détailler le plumage : le dos brun strié de noir, comme le Faisan (*Phasianus colchicus*), la bordure rousse des ailes, la teinte claire des pattes, tandis que l'allure effilée et la petite taille surprennent lorsqu'on songe à la vigueur du chant. Après une ou deux minutes pendant lesquelles il se tient immobile, à l'exception de lents mouvements du cou, l'oiseau s'éloigne lentement, puis s'envole brusquement lorsque je fais un mouvement alors qu'il se trouve à une distance de 5-6 mètres; il s'abat dans les herbes à une soixantaine de mètres, me laissant tout de même le temps de bien distinguer dans le faisceau du projecteur les ailes rousses caractéristiques de l'espèce. Le type de vol rappelle celui d'une Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) qui voudrait regagner le couvert d'un étang : battements d'aile de peu d'amplitude, trajectoire voltigeante irrégulière.

Le Râle de genêts est très peu craintif à l'égard de l'homme; à plusieurs reprises, il continuait de chanter à une distance contrôlée de 20 mètres alors que je me déplaçais sans précaution spéciale dans la prairie afin de prendre les coordonnées du poste de chant. La présence humaine peut même provoquer le chant, étant probablement perçue comme une intrusion étrangère à l'intérieur de son territoire : déplaçant pendant la journée les piquets jalonnant son canton présumé, j'ai pu constater à plus d'une reprise que l'oiseau chantait brièvement en ma présence, puis se taisait lorsque j'avais quitté les lieux.

D'après le relevé des différents postes de chant, le territoire de l'oiseau s'étendait sur un peu moins de 2,5 hectares. Cela correspond aux données de Géroutet (1978) qui précise que le territoire d'un mâle peut ne pas dépasser 3 à 4 hectares.

Dès le matin du 10 juin, le fermier commence à ensiler la prairie et nous nous mettons d'accord pour laisser provisoirement intacte une superficie d'en-

viron 1,6 hectare située plus ou moins au milieu de la prairie et à l'intérieur de laquelle l'oiseau chante le plus souvent; afin de mettre le maximum de chances de notre côté, je m'assure grâce à la repasse que l'oiseau est bien à l'intérieur du périmètre délimité. Malgré ces précautions, le conducteur du tracteur verra en début d'après-midi un Râle s'envoler devant lui. Vers 20 h 30, l'ensilage est terminé et le Râle répond à la repasse; il se trouve en bordure du champ de blé et il a 20 mètres à parcourir en terrain découvert pour regagner le biotope laissé intact. A 23 h 30, nouvel essai avec la repasse du chant mais plus aucune réponse n'est perçue et le Râle ne sera plus entendu par après, malgré des recherches dans les environs immédiats. Il est donc certain qu'il avait quitté les lieux le 10 juin entre 20 h 30 et 23 h 30, l'espèce étant probablement fort sensible à toute perturbation de son environnement.

Il fut impossible de déterminer si un couple était présent ou s'il s'agissait d'un mâle isolé. D'après Cramp *et al.* (1980), le chant est particulièrement intense durant deux à quatre semaines, la fréquence commençant à diminuer à partir du début de la ponte. En Belgique, la période de ponte s'étale de la deuxième semaine de juin jusqu'à début août (Verheyen, 1967). Si le chant du Râle fut moins fréquent durant les nuits des 8 et 9 juin et pourrait éventuellement laisser supposer le début d'une ponte, par contre la rapidité avec laquelle l'oiseau a quitté définitivement les lieux le soir du 10 juin ferait plutôt penser qu'on avait affaire à un mâle isolé.

Une remarque en terminant : il est étonnant que le Râle n'ait pas été victime d'un prédateur comme par exemple l'Hermine (*Mustela erminea*) ou le Renard (*Vulpes vulpes*) qui sont observés fréquemment dans les environs immédiats. Chantant sans discontinuer au cœur de la nuit parmi une végétation herbacée dense et étant entendu à plusieurs centaines de mètres à la ronde, on serait en droit de penser que le Râle exerce un grand pouvoir attractif sur de tels prédateurs. La question reste posée de savoir de quels moyens cet oiseau dispose pour échapper à ses prédateurs potentiels.

BIBLIOGRAPHIE

- CRAMP, S. *et al.* (1980) : Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of Western Palearctic. Volume II : *Hawks to Bustards*. Oxford University Press, Oxford.
- GÉROUDET, P. (1978) : *Grands Echassiers, Gallinacés, Râles d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- SHARROCK, J.T.R. (1976) : *The Atlas of Breeding Birds in Britain and Ireland*. British Trust for Ornithology, Hazell Watson and Viney, Aylesbury.
- TRICOT, J. (1967) : Deuxième rapport de la Commission d'Homologation Aves. *Aves*, 4 : 56-68.
- VERHEYEN, R. (1967) : *Oologia Belgica*. Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.
- YEATMAN, L.J. (1971) : *Histoire des Oiseaux d'Europe*. Bordas, Paris.
- René de LIEDEKERKE
L'Agaric 5371 Paille